ENGAGÉ POUR PRENDRE SOIN DU VIVANT
LYCÉE CHARLEMAGNE
CARCASSONNE

BTS AGRICOLE GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE (GPN)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au-delà d'une formation générale (niveau Bac + 2), l'objectif est d'acquérir des connaissances solides et approfondies en expertise naturaliste, en gestion et valorisation des espaces naturels, en animation nature.
La démarche de projet et l'étude de cas concrets sont au centre de la formation.
L'enseignement est basé sur les sciences et les techniques de l'aménagement, l'enseignement socio-culturel, la biologie-écologie, l'étude des acteurs de l'environnement et le droit de l'environnement. Il a pour objectif de mettre en évidence les composantes, les structures et le fonctionnement des espaces naturels. Il vise à définir, réaliser, évaluer les opérations techniques et financières nécessaires à la gestion d'un espace naturel en intégrant un volet communication, médiation et éducation à l'environnement.
Les milieux étudiés sont ceux de la zone méditerranéenne : montagne, zones humides, zones agricoles, littoral…

L'ORIENTATION APRES LE BTSA GPN

Insertion professionnelle

Employé des structures de statuts et tailles extrêmement variés : associations de protection de l'environnement, bureaux d'études, réserves et parcs naturels, collectivités territoriales, communautés de communes, syndicats de rivière, structures d'animation nature et développement durable, Fédérations de pêche ou de chasse…
Le titulaire d'un BTSA GPN peut aussi être amené à animer des actions de sensibilisation et d'éducation du public à la nature, à l'environnement ou à l'interprétation des milieux. Ces activités se pratiquent sur le terrain et touchent des publics d'âge, de culture et de milieux différents. Les collaborations sont mises en œuvre avec les associations de protection de la nature, les parcs régionaux ou nationaux, les écomusées, les réserves.

Poursuite d'études

- Licence professionnelle en un an
- Certificat de spécialisation
- Bachelor ou B.U.T.
- Second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire
- Entrée (sur concours) dans une école supérieure agronomique, une école nationale d'ingénieur des travaux (classe préparatoire ATS conseillée) ou une école nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES)
- Préparation d'un Diplôme d'Etat JEPS (DEJEPS)

DELIVRANCE DU DIPLOME

Le BTSA est 100 % semestrialisé. La certification est mise en œuvre sous forme d'évaluations certificatives (ECCF), avec des situations d'évaluation définies par les équipes pédagogiques en s'appuyant sur des critères du référentiel national.
La formation est divisée en 4 semestres et permet l'obtention de 30 ECTS sur chaque période.
Pour se voir attribuer le diplôme, un candidat doit satisfaire la condition suivante ; justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 calculée sur le total des contrôlés passés avec une note plancher de 6/20 pour les épreuves professionnelles.

LES CONTENUS ET HORAIRES

La formation dure 58 semaines de scolarité, réparties sur deux ans.
12 semaines de stage en entreprise sont nécessaires à l'obtention du diplôme.
2 voyages d'étude sont organisés durant la formation.
Le lycée offre l'opportunité d'effectuer des stages à l'étranger, notamment la possibilité de bénéficier d'une bourse nationale et d'une bourse européenne (Programme Erasmus+).

La formation s'articule autour des quatre semestres, définis par des Unités d'Enseignements (UE).
A chaque UE correspond une évaluation certificative en fin de semestre.
Intitulés des UE :

Premier semestre	
SE 1.1	Diagnostic territorial
SE 1.2	Opération de génie écologique
SE 1.3	Conception et coordination de projets de médiation scientifique
SE 1.4	Communication environnementale
EIL1	Ecologie et gestion des milieux aquatiques du bassin versant de l'Aude
Deuxième Semestre	
SE 2.1	Expertises naturalistes et agroécologie
SE 2.2	Réalisation d'une prestation d'animation scientifique
SE 2.3	Se concerter pour gérer un bien commun
Troisième semestre	
SE 3.1	Expertise naturaliste et chantier de gestion environnementale sur un espace de nature
SE 3.2	Planifier et mettre en œuvre un projet de gestion et protection de la nature
SE 3.3	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
Quatrième semestre	
SE 4.1	Conduite et évaluation d'un projet
SE 4.2	Valorisation de l'expérience et insertion dans le monde professionnel
SE 4.3	Analyser des enjeux de la réalité socio-économique
SE 4.4	EIL 2 « Communication et valorisation par l'image en Gestion et Protection de la Nature»

LES MODALITES D'ADMISSION

Cette formation est proposée principalement aux candidats titulaires ou préparant un Baccalauréat Général (enseignements de spécialité SVT ou Biologie-Ecologie), un Baccalauréat Technologique Agricole (STAV) ou un Baccalauréat Professionnel Agricole (GMNF, Forêt ou Aménagements Paysagers). Elle peut aussi être proposée à titre exceptionnel aux candidats issus d'un Baccalauréat Général, avec d'autres Enseignements de spécialités (SES, Histoire Géographie ou Géopolitique ou Sciences de l'Ingénieur…)
Une bonne aptitude physique est demandée, du fait des nombreuses sorties sur le terrain.
Conditions et procédure d'inscription sur le site www.parcoursup.gouv.fr

INSCRIPTIONS

S'adresser au lycée Charlemagne selon la procédure Parcoursup.

Informations sur le BTSA GPN sur le site internet :

www.campusterreetnature.fr

CONTACT

Lycée Charlemagne Carcassonne route de St Hilaire 11000 CARCASSONNE
Tel : n° **04.68.11.91.19**ou par mail : **legta.carcassonne@educagri.fr**

COORDONNATEURS

Christian RAPEZ : christian.rapez@educagri.fr
Richard RIBAUT : richard.ribaut@educagri.fr